

ECO BUSINESS

PME - TPE - STARTUP

09 Décembre 2024

www.lodj.ma



Bravo : Exonération des pensions de retraite de l'IR

SOM MAIRE



WWW.LODJ.MA



**BRAVO : EXONÉRATION DES
PENSIONS DE RETRAITE DE L'IR**



**DROIT DE GRÈVE AU MAROC : UNE
AVANCÉE LÉGISLATIVE SOUS
HAUTE VIGILANCE**



**LE TOURISME MONDIAL ET LE CAS
DU MAROC À LA LUMIÈRE DU
RAPPORT TTDI 2024**



**L'AVENIR DES FORÊTS MAROCAINES
FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES :
ENTRE URGENCE ET RÉSILIENCE**



**CAP SUR LE GAZODUC MAROC-
NIGÉRIA : QUELLES IMPLICATIONS
DE LA CEDEAO ET QUELS ENJEUX
POUR LA ZLECAF ?**



**UN PARQUET FINANCIER AU
MAROC : UNE RÉVOLUTION
JUDICIAIRE EN PERSPECTIVE ?**



Bravo : Exonération des pensions de retraite de l'IR

Une Réforme Historique : L'exonération fiscale des retraités, une décision louable

Le gouvernement marocain nous a offert une belle surprise en annonçant une réforme audacieuse et bienveillante : l'exonération totale des pensions de retraite de l'impôt sur le revenu (IR). Cette initiative, mise en œuvre progressivement entre 2025 et 2026, est une véritable bouffée d'air frais pour des milliers de retraités marocains. Enfin, une décision qui reconnaît leur contribution à la société et leur permet de mieux vivre leurs années de repos méritées !

Dès 2025, une première réduction de 50 % de l'IR sur les pensions sera appliquée, ouvrant la voie à une exonération totale en 2026. Cette mesure concerne les pensions et les rentes viagères des régimes de retraite de base, bien que certains revenus complémentaires restent soumis à des dispositions spécifiques.

Avec cette approche graduelle, le gouvernement montre une réelle volonté d'alléger le fardeau fiscal des retraités tout en maintenant une transition équilibrée pour les finances publiques.

Les impacts positifs sont déjà palpables. Prenons l'exemple d'un retraité percevant une pension mensuelle de 5 000 MAD : à partir de 2026, il économisera environ 6 000 MAD par an. Pour des pensions plus élevées, les économies seront encore plus significatives, offrant un soutien précieux dans un contexte économique où chaque dirham compte.

Cette réforme, loin d'être un simple geste fiscal, représente une reconnaissance des défis financiers auxquels font face les retraités dans un contexte marqué par une inflation galopante et une hausse continue des coûts de la vie.

Ce tournant politique est la réponse directe à des années de revendications portées par les retraités. En allégeant leur charge fiscale, le gouvernement témoigne d'une écoute active envers les préoccupations des classes moyennes et des personnes âgées. C'est également une avancée importante en matière d'équité fiscale, un principe souvent réclamé mais rarement mis en œuvre avec autant de détermination.

Les retraités eux-mêmes saluent cette réforme comme une reconnaissance légitime de leur rôle dans la société et une initiative qui respecte enfin leurs besoins spécifiques après des années de dur labeur.

En adoptant cette réforme, le gouvernement marocain démontre qu'il est capable de prendre des mesures courageuses pour améliorer le quotidien des citoyens. Cette initiative, bien qu'attendue, dépasse les espérances et offre une lueur d'espoir dans un contexte économique difficile. Une réforme qui, espérons-le, marquera le début d'un engagement renouvelé envers une société plus juste et plus solidaire. Bravo !



DROIT DE GRÈVE AU MAROC : UNE AVANCÉE LÉGISLATIVE SOUS HAUTE VIGILANCE

Un compromis après des années de blocage

Le Maroc franchit une étape décisive avec l'adoption du projet de loi sur le droit de grève, un texte qui redéfinit les contours d'une liberté constitutionnelle longtemps attendue. Mais cette réforme législative, fruit d'âpres négociations, suscite autant d'espoirs que d'interrogations. Entre équilibre juridique et revendications syndicales, le débat reste vif.

Adopté en Commission des secteurs sociaux à la Chambre des Représentants, ce texte met fin à une paralysie législative qui durait depuis des années. Les amendements apportés, au nombre impressionnant de 334, reflètent les efforts conjoints du gouvernement et des parlementaires pour apaiser les tensions.

Parmi ces modifications, l'abandon de certaines mesures jugées répressives, héritées de l'ancienne mouture, marque un tournant. Exit l'interdiction des grèves à visée politique et les sanctions pénales autrefois prévues. Désormais, le texte cherche un équilibre entre protection des droits des travailleurs et sauvegarde des intérêts économiques.

Parmi les changements salués par les syndicats, la réduction des délais de notification pour les grèves dans le secteur privé est notable. Fixée entre 15 et 30 jours selon les situations, cette mesure offre une flexibilité appréciée, bien que certaines voix jugent ces délais encore contraignants. De plus, l'article 12, qui prohibait les grèves tournantes, a été repensé pour encadrer davantage leurs modalités.

Cependant, des critiques persistent. Certains observateurs estiment que les nouvelles dispositions, bien qu'améliorées, pourraient freiner l'exercice effectif de ce droit. La question du rôle prépondérant des syndicats les plus représentés, au détriment des entités minoritaires, soulève également des inquiétudes quant à la pluralité syndicale.

Le ministre de l'Emploi, Younes Sekkouri, défend ce projet comme un outil pour renforcer l'attractivité économique du Maroc tout en garantissant une liberté fondamentale. Khadija Zoumi, députée istiglalienne, qualifie cette réforme de « révolutionnaire », insistant sur son rôle structurant pour les secteurs clés comme la santé ou la justice, où un service minimum devra désormais être assuré.

Le texte inclut également un préambule inédit, ancré dans l'article 29 de la Constitution, garantissant le droit de grève dans le respect des conventions internationales. Cette inclusion vise à renforcer la légitimité du texte et à en faire un modèle conforme aux standards universels.

Un compromis après des années de blocage



Bien que ce projet de loi marque une étape essentielle, il ne clôt pas le débat. Les discussions à venir à la Chambre des Conseillers seront déterminantes pour affiner les dispositions encore controversées. Les ajustements attendus, notamment sur les délais et le rôle des syndicats, seront cruciaux pour instaurer une confiance durable entre les différentes parties prenantes.

Alors que le Maroc aspire à consolider son cadre légal, la mise en œuvre de cette réforme sera le véritable test de son efficacité. Les enjeux économiques et sociaux en jeu nécessitent une vigilance constante pour éviter que ce texte, perçu comme un progrès, ne devienne une contrainte.



LE TOURISME MONDIAL ET LE CAS DU MAROC À LA LUMIÈRE DU RAPPORT TTDI 2024

Le secteur du voyage et du tourisme (T&T) joue un rôle fondamental dans l'économie mondiale, représentant historiquement près de 10 % du PIB global. En 2024, il est prévu que les arrivées touristiques internationales retrouvent leur niveau pré-pandémique, marquant une reprise significative après le choc du COVID-19.

Cependant, cette reprise est marquée par des disparités régionales et des défis persistants.

Les économies avancées, notamment en Europe et en Asie-Pacifique, dominent les classements du Travel & Tourism Development Index (TTDI) 2024, grâce à des infrastructures bien développées, une politique favorable et des ressources naturelles et culturelles riches.

Cependant, les pays en développement montrent des améliorations notables dans leurs scores, même s'ils demeurent largement sous la moyenne globale. Par exemple, l'Indonésie et l'Égypte ont enregistré des progrès remarquables, soulignant l'impact d'une gestion stratégique des ressources naturelles et culturelles.

Malgré ces avancées, des défis structurels subsistent : l'augmentation de la demande touristique a mis à rude épreuve des infrastructures souvent insuffisantes, entraînant une hausse des prix et des perturbations de service.

Le secteur doit concilier croissance et réduction de son empreinte écologique. Bien que des progrès aient été réalisés en termes de durabilité énergétique, la surfréquentation et la volatilité de la demande demeurent préoccupantes.

La digitalisation croissante (7,2 % d'amélioration en "prêt numérique" depuis 2019) représente une opportunité pour les petites entreprises, mais les inégalités dans l'accès aux TIC persistent dans les économies à faible revenu.

Face à ces défis, le secteur est appelé à jouer un rôle stratégique dans la lutte contre les inégalités économiques, les menaces environnementales et le renforcement de la connectivité culturelle et technologique mondiale.

Le Maroc et les Défis de la Relance Touristique : Un État des Lieux Détaillé

Le Maroc, pays doté d'une richesse culturelle et naturelle exceptionnelle, occupe une position stratégique en tant que destination touristique. Cependant, son classement au 82^e rang dans le TTDI 2024, avec une baisse de 3,2 % par rapport à 2019, souligne des faiblesses structurelles qui nécessitent une attention urgente pour renforcer son attractivité et sa compétitivité. Une analyse approfondie révèle des points critiques à améliorer, mais aussi des opportunités stratégiques à exploiter pour faire du tourisme un levier de développement durable et inclusif.

Infrastructures Touristiques : Un Frein Majeur au Développement

Le Maroc possède un patrimoine naturel et culturel qui attire des millions de visiteurs chaque année. Cependant, l'insuffisance des infrastructures touristiques constitue un obstacle majeur à l'exploitation optimale de ce potentiel. Les défis se répartissent comme suit :

Bien que le pays ait investi dans le développement de grands hubs comme l'aéroport Mohammed V de Casablanca, la connectivité aérienne reste limitée pour certaines régions reculées telles que le sud-est et l'Atlas. De même, le réseau ferroviaire, bien développé entre les grandes villes, ne couvre pas les destinations touristiques émergentes, ce qui limite leur accessibilité.

La capacité hôtelière, bien qu'en expansion, reste insuffisante dans certaines régions à fort potentiel, comme Chefchaouen ou le désert de Merzouga, où les visiteurs peinent à trouver des hébergements de qualité. Le secteur informel domine encore dans certaines zones, ce qui affecte la qualité globale de l'expérience touristique.

Gestion des Ressources et Problématique de la Durabilité

Les destinations phares du Maroc, comme Marrakech, Essaouira et Chefchaouen, sont confrontées à une surfréquentation croissante qui met en péril leur durabilité environnementale et culturelle. Parallèlement, de vastes territoires riches en ressources naturelles, tels que les montagnes de l'Atlas ou les plages du nord, restent sous-exploités.

Les flux touristiques massifs concentrés sur quelques sites entraînent une dégradation de l'environnement (pollution, déforestation) et une saturation des infrastructures locales. Cela réduit la qualité de l'expérience touristique et génère parfois des tensions avec les populations locales.

De nombreux sites, notamment les parcs naturels et les villages historiques, manquent de structures d'accueil et de promotion. L'absence d'une stratégie cohérente pour protéger et valoriser ces ressources limite leur contribution à l'économie locale.

Problèmes Structurels sur le Marché du Travail Touristique

Le tourisme au Maroc emploie une part importante de la population active, mais les conditions de travail et l'inclusion restent des points faibles :

La majorité des emplois dans le secteur touristique sont saisonniers, mal rémunérés et dépourvus de protection sociale adéquate. Cela affecte la qualité des services offerts et réduit l'attractivité du secteur pour les jeunes.

Bien que les femmes jouent un rôle important dans l'artisanat et l'hôtellerie, leur participation reste limitée par des contraintes culturelles et un accès insuffisant à la formation et aux opportunités de carrière.

Opportunités Stratégiques pour Relancer le Tourisme

Malgré ces défis, le Maroc dispose d'un potentiel unique pour revitaliser son secteur touristique en adoptant des mesures stratégiques :

Les régions moins fréquentées, comme Tafraout, le Moyen Atlas ou les plages de Dakhla, pourraient être mieux mises en valeur à travers des investissements dans les infrastructures, des campagnes de promotion et des partenariats public-privé.

Le Maroc peut capitaliser sur les tendances mondiales en matière de tourisme écologique en développant des hébergements durables et en mettant en place des politiques pour réguler les flux touristiques vers les zones sensibles.

Des programmes de formation spécifiques pourraient être lancés pour améliorer la qualité des services, favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes, et adapter les compétences locales aux attentes des marchés internationaux.

La transition numérique offre au Maroc une opportunité de moderniser son secteur touristique. Des solutions comme les réservations en ligne, les applications mobiles pour découvrir les sites touristiques, ou encore l'extension des visas électroniques (e-visa) peuvent renforcer l'attrait du pays auprès des visiteurs internationaux.



Le Maroc est à un carrefour décisif pour son secteur touristique. En s'appuyant sur ses richesses naturelles et culturelles, tout en adressant les lacunes infrastructurelles, environnementales et sociales, le pays peut transformer ces défis en opportunités. Une vision stratégique axée sur la durabilité, l'inclusion et l'innovation numérique permettra au Maroc de renforcer sa compétitivité et de se positionner comme un leader régional du tourisme.

Le rapport TTDI 2024 met en lumière les défis structurels et les opportunités stratégiques du tourisme mondial et marocain.

Si le Maroc souhaite se positionner parmi les leaders régionaux, il doit adopter une approche holistique qui privilégie la durabilité, l'inclusion et l'innovation technologique. En consolidant ses infrastructures, en promouvant une gestion équitable des ressources et en intégrant pleinement les communautés locales dans sa stratégie touristique, le pays pourrait transformer ces défis en leviers de croissance durable.

Pourtant Le Maroc a adopté une feuille de route stratégique pour le tourisme 2023-2026 Avec une enveloppe budgétaire de 6,1 milliards de dirhams sur quatre ans, le Maroc se donne une ambition claire : attirer 17,5 millions de touristes d'ici 2026, générer 120 milliards de dirhams de recettes en devises, et créer 200.000 nouveaux emplois directs et indirects. Cette feuille de route vise à repositionner le tourisme comme un pilier de l'économie nationale et à répondre aux défis d'un secteur en mutation.

Une stratégie holistique pour transformer le secteur

Cette nouvelle dynamique repose sur plusieurs axes stratégiques :

Une approche centrée sur l'expérience client, structurée autour de 9 filières thématiques (balnéaire, nature, culturel, etc.) et 5 filières transverses.

Doublément de la capacité aérienne : Un plan offensif pour améliorer la connectivité et attirer davantage de visiteurs internationaux.

Renforcement du marketing digital : Une promotion ciblée mettant en avant les atouts culturels, naturels et historiques du Maroc.

Diversification des produits touristiques : Développement des activités culturelles et de loisirs pour une offre plus riche et variée.

Amélioration de l'hébergement : Mise à niveau des infrastructures hôtelières existantes et création de nouvelles capacités.

Valorisation du capital humain : Formation et gestion des ressources humaines pour répondre aux attentes du marché et offrir des carrières attractives.

Une gouvernance renforcée pour un suivi efficace

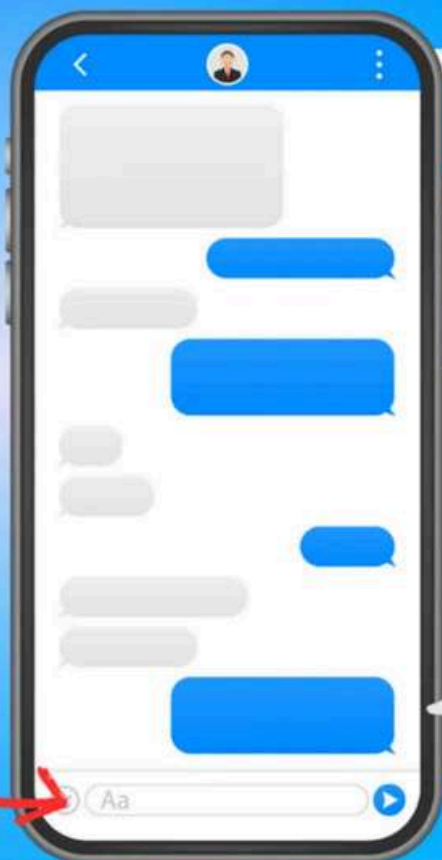
Pour garantir la réussite de ce plan, une gouvernance solide a été instaurée, notamment avec une Commission nationale interministérielle du tourisme (CNIT) présidée par le chef du gouvernement, des commissions régionales, et des laboratoires d'innovation favorisant la collaboration entre les secteurs public et privé.

Avec cette feuille de route ambitieuse, le Maroc confirme son engagement à faire du tourisme un moteur de croissance durable, consolidant sa position parmi les destinations incontournables au niveau mondial.



LODJ CHATBOT

WWW.LODJ.MA



**PARLEZ-NOUS À TRAVERS NOTRE NOUVEAU CHATBOT
ET OBTENEZ DES RÉPONSES INSTANTANÉES, IL EST LÀ POUR
VOUS AIDER 24H/24.**



SCAN ME



L'avenir des forêts marocaines face aux défis climatiques : entre urgence et résilience

Les forêts marocaines cherchent leur second souffle face au climat

Le rapport de l'Institut Royal des Études Stratégiques (septembre 2024) dévoile une analyse approfondie des défis et perspectives des écosystèmes forestiers marocains. Couvrant environ 9 millions d'hectares, ces forêts représentent un patrimoine écologique d'importance majeure, mais elles subissent des pressions accrues dues au changement climatique, à la déforestation et à une gouvernance insuffisante.

Un état des lieux préoccupant

Malgré les réformes entamées depuis plusieurs décennies, la situation des forêts marocaines reste critique.

Selon le rapport de l'Institut Royal des Études Stratégiques, 47 % des répondants considèrent que l'état des forêts est mauvais ou très mauvais, et seulement 12 % jugent les mesures actuelles efficaces. Les pratiques non durables, telles que le surpâturage, les prélèvements illicites et les incendies, contribuent à cette dégradation.

Ces forêts, déjà fragilisées, peinent à remplir leurs fonctions écologiques, notamment la préservation de la biodiversité et la régulation climatique.

Des défis multiformes à surmonter

Le Maroc est particulièrement vulnérable au changement climatique. La réduction des précipitations, les sécheresses et les incendies mettent en péril des espèces emblématiques comme le cèdre de l'Atlas. Le reboisement, censé atteindre 100 000 hectares par an d'ici 2030, reste largement insuffisant, plafonnant à 20 000 hectares.

Les populations locales, dépendantes des ressources forestières, accentuent la pression sur ces écosystèmes. L'absence d'alternatives économiques pousse à une exploitation excessive, amplifiée par un manque de coordination entre les acteurs.

Le cadre législatif, basé sur des lois obsolètes, et une gouvernance inefficace limitent les initiatives de gestion durable.

“
Seules 12 % des mesures réglementaires sont perçues comme pleinement opérationnelles.
”

Pour inverser la tendance, le rapport propose des orientations stratégiques ambitieuses : Pour inverser la tendance alarmante qui affecte les écosystèmes forestiers marocains, le rapport de l'Institut Royal des Études Stratégiques met en avant une série d'orientations stratégiques ambitieuses.

Il insiste d'abord sur la nécessité de renforcer la gouvernance du secteur forestier, en adoptant une approche participative qui implique activement les communautés locales et assure une coordination optimale entre les divers acteurs institutionnels et économiques concernés. Une telle gouvernance repose sur des mécanismes transparents et inclusifs permettant de concilier les impératifs de conservation avec les besoins des populations dépendantes de ces ressources.

L'adaptation des forêts au changement climatique constitue également un axe central, avec des mesures comme l'utilisation d'espèces autochtones résilientes, la promotion de la régénération naturelle et l'intégration de pratiques sylvicoles adaptées aux conditions locales. Ces initiatives visent à renforcer la capacité des écosystèmes à résister aux perturbations climatiques et à maintenir leurs fonctions écologiques essentielles.

Par ailleurs, le rapport souligne l'importance de valoriser les ressources forestières en développant des activités économiques durables telles que l'écotourisme, la production de produits forestiers non ligneux et la création de chaînes de valeur locales qui génèrent des revenus tout en minimisant les impacts environnementaux.

Enfin, une attention particulière est accordée à l'éducation et à la sensibilisation, avec des programmes de formation continue destinés aux gestionnaires forestiers et des campagnes visant à impliquer l'ensemble de la société dans la préservation de cet héritage naturel inestimable.



Cap sur le gazoduc Maroc-Nigéria : quelles implications de la CEDEAO et quels enjeux pour la ZLECAf ?

Les travaux relatifs au gazoduc marocco-nigérian vont bon train depuis 2016. Gardant cette même dynamique, comme l'on peut constater à partir de la mobilisation de l'ONHYM (du côté Maroc) et de son homologue au Nigéria, ces péripéties ont permis d'aboutir lors de la 3ème semaine de novembre 2024 à l'annonce officielle du lancement des adjudications de la construction du pipeline à partir de janvier 2025.

A cet effet, il convient de revenir sur l'atelier d'examen de l'Accord des Etats hôtes par la CEDEAO en octobre dernier, un événement emblématique de l'implication de cette Communauté Economique Régionale dans cette affaire.

Cependant, il serait également crucial de s'interpeler sur les enjeux de la ZLECAf s'articulant autour de ce mégaprojet.

Désireux de fournir du gaz aux 13 pays traversés, y compris les États enclavés comme le Niger et le Mali, et faciliter l'intégration économique et l'accès à l'énergie pour 400 millions de personnes, le pipeline, étant d'une longueur de 6 000 kilomètres et d'une capacité de 30 milliards de mètres cubes par an. Ce mégaprojet se chiffrent à 25 milliards de dollars permettrait également une coopération eurafrique dans le domaine de l'énergie.

Par Anass ERRADI Consultant en intelligence stratégique

Le projet du pipeline, lancé en 2016 par SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, et l'ancien chef d'Etat nigérian, repris ipso-facto par son successeur, est une préoccupation majeure pour la CEDEAO. Ce dit atelier régional avait pour but de rassembler les représentants des pays hôtes du projet pour discuter et valider les termes de l'Accord des États Hôtes. Cet accord est crucial du fait qu'il définit les responsabilités des États traversés par le gazoduc, les conditions de transit, ainsi que les aspects financiers et réglementaires.

Valider cet accord est de-facto une étape essentielle pour garantir la coordination et la coopération entre les pays impliqués, et pour avancer vers la réalisation concrète du projet. La réalisation du gazoduc Nigéria-Maroc est perçue comme une initiative transformative pour l'intégration régionale et la coopération économique en Afrique de l'Ouest. En facilitant le transport du gaz naturel, le projet devrait renforcer la sécurité énergétique, attirer des investissements, et stimuler le développement des infrastructures.

L'intérêt suscité par la CEDEAO quant au pipeline s'articule autour de 3 grands axes à savoir en premier le renforcement des relations intra-régionales dans la mesure où ce projet de gazoduc représente une opportunité remarquable ayant pour portée stratégique le raffermissement des relations entre les pays membres. En facilitant le transit de gaz naturel à travers plusieurs nations ouest-africaines, le projet encourage une coopération étroite et mutuellement bénéfique. Cette infrastructure partagée nécessite une collaboration constante, permettant ainsi aux pays membres de tisser des liens plus solides et d'améliorer la stabilité régionale.

Un second axe se consacre à énumérer les principales opportunités économiques pour les pays membres notamment la création d'emplois directs et indirects, le développement d'infrastructures locales, et l'attraction d'investissements étrangers. En outre, l'accès à une source d'énergie fiable et abordable stimulera l'industrialisation, la production locale et la compétitivité économique des États membres, soit une mobilisation vouée à une croissance économique plus soutenue et une réduction des inégalités économiques au sein de la région.

Un troisième et dernier axe traite de la question de l'impact sur la coopération énergétique régionale dans la mesure où le gazoduc Nigéria-Maroc joue un rôle crucial dans la coopération énergétique régionale. Ainsi, en permettant la circulation du gaz naturel entre les pays ouest-africains, le projet contribue à la sécurité énergétique collective et à la diversification des sources d'approvisionnement en énergie. Les pays membres peuvent ainsi bénéficier d'une énergie plus stable et à moindre coût.

Alors que la CEDEAO joue un rôle central dans la facilitation de la coopération régionale et dans le développement d'infrastructures stratégiques telles que le gazoduc, La ZLECAf se veut une plateforme pour harmoniser les politiques commerciales et énergétiques à l'échelle continentale, renforçant ainsi la cohésion et la compétitivité globale de l'Afrique.

Cap sur le gazoduc Maroc–Nigéria : quelles implications de la CEDEAO et quels enjeux pour la ZLECAf ?



Le fait de traiter la question du développement des infrastructures et la facilitation des échanges comme deuxième enjeu pour la ZLECAf renvoie directement à rappeler et évaluer l'importance des infrastructures (en l'occurrence logistiques) actuelles et le potentiel soutien qu'elles puissent apporter à l'accélération de la construction du gazoduc. Toutefois, l'avantage sous-jacent promis par l'installation de ce gazoduc est d'une grande importance pour la zone CEDEAO dans la mesure où l'on peut s'attendre avec toute légitimité à une amélioration et un perfectionnement des infrastructures en général et énergétiques en particulier.

Enfin, le gazoduc s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la ZLECAf promettant ainsi la libre circulation de l'énergie, un élément clé pour le développement industriel et économique. En fournissant une source d'énergie stable et abordable, le pipeline permet aux industries locales de prospérer, réduisant ainsi la dépendance aux importations extérieures. De plus, en facilitant les investissements dans les infrastructures énergétiques, le projet contribue à renforcer les capacités de production et de distribution d'énergie à travers le continent, soutenant ainsi les initiatives de la ZLECAf pour une Afrique plus intégrée et autosuffisante.

Toutefois, ce mégaprojet n'est pas sans risque, Défis techniques et financiers

La construction du gazoduc Nigéria–Maroc présente des défis techniques majeurs, notamment la complexité de poser un gazoduc sous-marin sur une distance de 6 000 kilomètres. Cela nécessite une technologie avancée et des compétences spécialisées. En outre, les coûts élevés associés à un tel projet, estimés à environ 25 milliards de dollars, représentent un obstacle financier important. La mobilisation de ces fonds nécessite des investissements substantiels de la part des gouvernements, des institutions financières internationales et des investisseurs privés.

Problèmes politiques et sécuritaires

Le projet doit naviguer à travers un paysage politique complexe. La stabilité politique des pays traversés est essentielle pour la réalisation du gazoduc. En outre, des problèmes de sécurité, tels que les conflits régionaux et le terrorisme, peuvent poser des menaces supplémentaires. Les gouvernements des pays impliqués doivent coopérer étroitement pour garantir la sécurité du projet et surmonter les défis politiques.

Gestion des impacts environnementaux

La construction et l'exploitation du gazoduc doivent être menées de manière à minimiser les impacts environnementaux. Cela inclut la protection des écosystèmes marins et terrestres, la gestion des déchets et des émissions, et l'engagement des communautés locales pour assurer que leurs préoccupations environnementales soient prises en compte. Des études d'impact environnemental rigoureuses et des plans de gestion environnementale sont nécessaires pour atténuer ces impacts.



www.pressplus.ma



LE KIOSQUE 2.0 DE L'ODJ MÉDIA



Pressplus est le kiosque 100% digital et augmenté de **L'ODJ Média** du groupe de presse **Arrissala SA** qui vous permet de lire une centaine de nos **magazines, hebdomadaires et quotidiens** gratuitement.

Que vous utilisiez votre téléphone mobile, votre tablette ou même votre PC, **Pressplus** vous apporte le kiosque directement chez vous



SCAN ME



Un parquet financier au Maroc : une révolution judiciaire en perspective ?

Mustapha Sehimi : Plaidoyer pour un parquet national financier

La création d'un parquet national financier (PNF) au Maroc s'impose comme une nécessité face à une économie mondialisée et des pratiques de délinquance économique et financière de plus en plus complexes. Inspiré par des modèles étrangers, comme le Parquet européen ou le PNF français, un tel dispositif viserait à renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption, la fraude fiscale et le blanchiment d'argent. Il s'agirait d'intégrer des magistrats spécialisés, de réduire les délais de procédure, et de coopérer étroitement avec des institutions comme la Cour des comptes ou l'Instance nationale de lutte contre la corruption. Ce système permettrait également de s'appuyer sur l'entraide pénale internationale pour améliorer le recouvrement des avoirs criminels. Enfin, l'adoption d'un cadre légal adapté et d'outils de répression modernes offrirait une réponse systémique à une délinquance systémique, protégeant ainsi les intérêts supérieurs de la nation. NDLR

Quand la justice marocaine rêve d'un parquet à la française

Voilà bien une nécessité qui devrait être prise en charge avec le chantier de réforme de la justice à l'ordre du jour du gouvernement : celle d'un parquet national financier. Face à une économie mondialisée et dématérialisée, il convient d'adapter le dispositif judiciaire aux comportements des délinquants.

Il s'agit de faire progresser la lutte contre la grande délinquance économique et financière qui fait montre d'aptitude au renouvellement et à l'innovation. Il est donc question d'adaptation des principes de fonctionnement, des méthodes et des outils de travail. En d'autres termes, le souci de la mise en œuvre de réponses pénales variées, adaptées à la spécificité des dossiers.

L'approche comparative ne manque pas d'intérêt. L'institution judiciaire devra se doter d'instruments nouveaux qui permettront de faciliter la détection des infractions, de renforcer l'efficacité des poursuites et d'accroître le recouvrement des avoirs criminels.

Ainsi, le 1er juin 2021, le Parquet européen a lancé son activité opérationnelle depuis son siège de Luxembourg, sous l'égide de sa cheffe, Laura Codruta Kovesi, entourée de 22 procureurs européens, représentant les vingt-deux États membres participants.

Il a des compétences définies: rechercher, enquêter et faire juger les infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union européenne (fraudes aux recettes et aux dépenses de l'UE, fraudes transnationales à la TVA d'une certaine gravité, corruption, blanchiment d'argent...).

En France, voici une dizaine d'années, a été créée par un texte législatif, en date du 6 décembre 2013, une autorité judiciaire chargée de la lutte contre la fraude et la grande criminalité économique et financière -le procureur de la République financier.

Il dispose d'un pouvoir d'action étendu à tout le territoire national. Son parquet est composé de vingt magistrats et son action est doublée par l'installation d'un Office central de police judiciaire spécifiquement affecté à la corruption et aux infractions financières et fiscales (OCLCIEF). Il faut y ajouter la loi Sapin 2, qui comprend des mesures de protection des « lanceurs d'alerte » et qui autorise le déploiement de la compétence extraterritoriale des juridictions françaises.



Un parquet financier au Maroc : une révolution judiciaire en perspective ?

**Mustapha Sehimi :
Plaidoyer pour un
parquet national
financier**

Un parquet national financier (PNF) exerce sa compétence sur la base de principes d'action. Il s'écarte d'un modèle institutionnel par son statut, par sa place et par son fonctionnement. Il entre dans un schéma de justice spécialisée éloigné des principes qui structurent l'organisation judiciaire de droit commun. Son action est ainsi gouvernée par plusieurs principes: la réduction des délais de procédure (enquête préliminaire, ouverture du contradictoire, recours à un juge d'instruction dans certains cas d'affaires complexes), une participation offensive devant le tribunal avec des réquisitions de peines exemplaires à la hauteur des enjeux et une coopération soutenue avec les autorités judiciaires étrangères.

De la pratique comparée, quels enseignements sont à tirer? La lutte contre la corruption doit faire système: à une délinquance systémique, l'on doit opposer une lutte systémique. Le PNF doit ainsi faire corps, pour l'efficacité de son action, avec plusieurs institutions, dont la Cour des comptes et les cours régionales des comptes, l'administration fiscale, l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), l'Inspection générale des finances (IGF), l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), le Conseil de la concurrence, la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), etc.

Il importe également -autre enseignement- que la lutte contre la corruption puisse disposer d'un cadre légal et institutionnel favorisant la mise en place de ce système. Le système judiciaire doit ainsi avoir des organes et des magistrats très spécialisés, indépendants, affectés à la seule lutte contre la corruption et la fraude fiscale aux niveaux local, régional et national. Un troisième enseignement a trait au fait que cette lutte doit concerner tous les lieux de pouvoir, politiques, administratifs, locaux et nationaux, et économique.

Enfin, ce dernier enseignement: l'adaptation des outils de répression. De grands États ont développé des outils de lutte contre la corruption internationale et sont désormais en position et en capacité d'intervenir, voire de se concurrencer, dans les mêmes territoires géographiques et sur les mêmes secteurs d'activité économique. Le PNF aura à recourir à l'entraide pénale internationale sur un mode coopératif, toujours concurrentiel, parfois conflictuel. Le plus souvent, ce sera un terrain stratégique pour les opérateurs économiques comme pour les intérêts supérieurs de la Nation. Intervient ici ce que l'on pourrait appeler la diplomatie «judiciaire», selon le principe *ne bis in idem* (selon lequel nul ne peut être poursuivi ou puni pénalement à raison des mêmes faits). L'intelligence économique peut toutefois venir contrarier les meilleures intentions de coopération, et les conditions et les modalités de restitution des biens mal acquis doivent être améliorées, pour les rendre plus effectives...

Alors, pour quand un PNF dans le chantier de la réforme judiciaire?

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'ALLIÉE OU L'ENNEMIE DU SECTEUR IMMOBILIER ?



Quand les algorithmes dessinent nos immeubles et nos vies.

L'IA au cœur de l'immobilier : miracle ou mirage ?

L'intelligence artificielle : l'alliée ou l'ennemie du secteur immobilier ?

L'intelligence artificielle (IA) bouleverse profondément le secteur immobilier, remettant en question les pratiques traditionnelles des architectes, promoteurs et gestionnaires. Entre innovations prometteuses et inquiétudes légitimes, cette révolution soulève des interrogations sur l'avenir de la profession et de ses acteurs.

La transformation des espaces de travail est en marche. Avec la montée en puissance de l'IA, les bureaux standardisés appartiennent au passé. Désormais, les entreprises recherchent des environnements plus flexibles et dynamiques, capables de s'adapter aux besoins des employés. Selon JLL, cabinet de conseil international, ces espaces du futur, équipés de technologies intelligentes, favoriseront la collaboration et le bien-être. Cependant, cette vision optimiste coexiste avec la crainte d'une désertification due à l'explosion du télétravail. Les entreprises sauront-elles trouver l'équilibre entre innovation technologique et humanisation des espaces ?

L'IA promet une productivité accrue en automatisant les tâches répétitives, libérant ainsi du temps pour des activités stratégiques. Jamie Dimon, PDG de JP Morgan, évoque même une semaine de travail de trois jours et demi. Mais cette vision enthousiasmante reste conditionnée à un écosystème favorable, comme le rappelle Gilles Babinet, spécialiste du numérique. Sans infrastructures adaptées et compétences renforcées, ces gains pourraient se transformer en désillusions.

L'IA pourrait devenir une arme essentielle pour rendre les bâtiments plus durables. En optimisant la consommation énergétique et en facilitant la décarbonation, elle répond aux défis environnementaux du secteur immobilier. JLL souligne que ces outils peuvent aussi accélérer les processus de rénovation, rendant les projets plus efficaces et respectueux de l'environnement. Mais derrière ces progrès se cache une question : l'IA sera-t-elle accessible à tous les acteurs ou creusera-t-elle davantage les inégalités entre petites structures et grands promoteurs ?

Grâce à l'IA prédictive, les professionnels peuvent désormais analyser des quantités massives de données pour anticiper les tendances du marché immobilier. CBRE, leader du conseil en immobilier, estime que ces modèles révolutionneront les stratégies d'investissement. Toutefois, l'expertise humaine restera indispensable pour interpréter ces prédictions et éviter des décisions basées uniquement sur des algorithmes.

Les avancées technologiques ne s'arrêtent pas aux bureaux. Les entrepôts adoptent également des solutions basées sur l'IA, comme la robotisation et l'automatisation des stocks, augmentant leur efficacité tout en réduisant les coûts. Par ailleurs, dans la conception architecturale, l'IA propose des simulations innovantes, optimisant les coûts et maximisant l'espace. Ces outils, bien qu'impressionnants, suscitent une réflexion sur la créativité humaine : sera-t-elle un jour éclipsée par les machines ?

L'IA redéfinit les règles du jeu dans l'immobilier, entre promesses de gains écologiques, économiques et organisationnels, et défis éthiques et structurels. La question centrale demeure : cette technologie sera-t-elle un levier d'inclusion ou un accélérateur d'inégalités dans un secteur déjà marqué par de fortes disparités ?

De l'alphabétisation à l'intelligenciation : Une révolution pédagogique à ne pas rater

Depuis l'avènement de l'écriture, l'humanité a progressivement bâti des systèmes éducatifs pour répondre aux besoins de transmission des savoirs. Ces étapes, marquées par l'alphabétisation, la scolarisation, et la formation, constituent les fondations de la société moderne. Aujourd'hui, un nouveau paradigme émerge : l'intelligenciation. Ce concept, à l'intersection de l'éducation et de l'intelligence artificielle (IA), redéfinit les approches pédagogiques pour préparer les apprenants à un monde en perpétuelle évolution..

L'alphabétisation, apparue dès les premières civilisations, a permis de libérer les individus de la dépendance à l'oralité. Pouvoir lire et écrire était autrefois un privilège réservé à une élite ; aujourd'hui, c'est un droit fondamental. Cette première étape de l'apprentissage reste cruciale pour garantir l'accès à une éducation de qualité et ouvrir la voie à la scolarisation.

Cependant, l'alphabétisation ne suffit plus. Dans un monde où les informations se multiplient à une vitesse exponentielle, savoir lire et écrire n'est qu'une base. Les systèmes éducatifs doivent désormais se concentrer sur des compétences plus complexes, telles que l'analyse critique et la résolution de problèmes.

La scolarisation : Un apprentissage structuré

La scolarisation a institutionnalisé l'accès à l'éducation, offrant un cadre structuré pour transmettre des connaissances variées. Ce processus repose sur des programmes définis, des objectifs d'apprentissage mesurables et une évaluation continue. Pourtant, ce modèle rencontre aujourd'hui ses limites. Face à des environnements en constante mutation, il devient impératif d'aller au-delà de l'accumulation de savoirs pour se concentrer sur le développement des compétences transversales.

Les pédagogues s'accordent à dire que l'éducation doit désormais préparer les élèves à être des apprenants tout au long de la vie. C'est ici que la notion de formation, puis d'intelligenciation, prend tout son sens.

La formation : De la spécialisation à l'adaptabilité

Avec l'évolution des marchés du travail, la formation a progressivement gagné en importance. Elle ne se limite plus à la simple acquisition de compétences techniques. Elle favorise une approche plus flexible et adaptable, permettant aux individus de réagir face aux changements économiques, sociaux et technologiques.

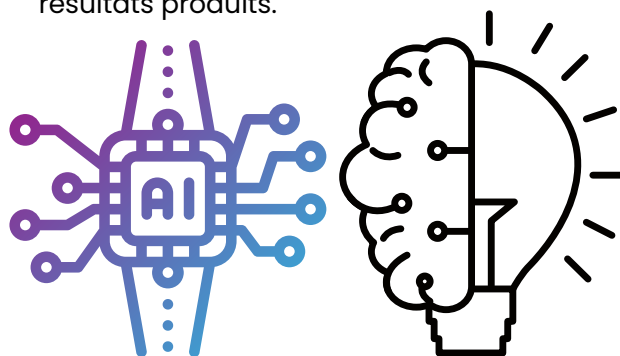
Cependant, cette étape reste principalement centrée sur des métiers ou des secteurs spécifiques. Aujourd'hui, les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, exigent une approche encore plus intégrée et globale.

L'intelligenciation : Une nouvelle ère de pédagogie augmentée

L'intelligenciation marque une étape décisive dans l'évolution pédagogique. Ce concept peut être défini comme l'intégration de l'intelligence humaine et artificielle pour enrichir les processus d'apprentissage. Contrairement aux approches traditionnelles, l'intelligenciation repose sur des systèmes adaptatifs, des plateformes personnalisées et une exploitation intelligente des données.

Voici quelques exemples concrets de ce nouveau paradigme :

- Apprentissage personnalisé : Grâce à l'IA, les outils éducatifs analysent le rythme et les besoins de chaque apprenant, proposant des contenus adaptés.
- Développement des soft skills : L'intelligenciation ne se limite pas aux savoirs techniques. Elle favorise des compétences telles que la collaboration, la créativité et l'esprit critique, essentielles dans un monde automatisé.
- Co-construction du savoir : L'IA agit comme un partenaire, non comme un remplaçant. Les enseignants jouent un rôle clé en guidant les apprenants dans l'utilisation de ces outils et en cultivant leur esprit d'analyse face aux résultats produits.



De l'alphabétisation à l'intelligenciation : Une révolution pédagogique à ne pas rater

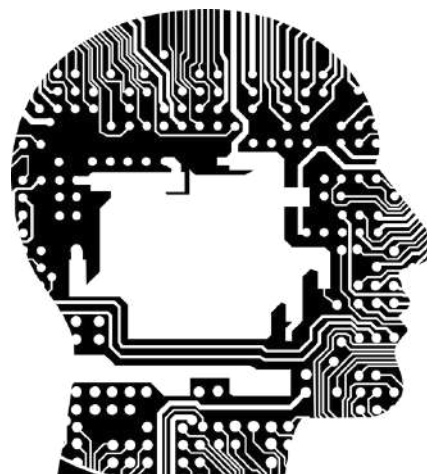


Bien que prometteuse, l'intelligenciation soulève plusieurs défis. D'une part, l'accès inégal aux technologies risque d'aggraver les disparités éducatives. D'autre part, la dépendance excessive à l'IA pourrait nuire à la capacité des individus à penser par eux-mêmes.

Pour relever ces défis, il est essentiel de former les enseignants à ces nouvelles approches et d'investir dans des infrastructures éducatives inclusives. Par ailleurs, l'éthique doit occuper une place centrale : comment garantir que l'IA reste un outil au service de l'humain et non une finalité en soi ?

L'intelligenciation n'est pas une rupture avec les modèles éducatifs traditionnels, mais une évolution. Elle ne remplace pas l'alphabétisation, la scolarisation ou la formation, mais les enrichit. Dans cette nouvelle ère, l'objectif est de développer des apprenants capables de naviguer dans un monde complexe, en s'appuyant sur leur intelligence humaine et les outils technologiques à leur disposition.

L'ingénierie pédagogique doit donc jouer un rôle central pour orchestrer cette transition. En combinant les acquis du passé et les innovations du futur, nous pourrions construire une éducation véritablement adaptée aux défis du 21e siècle.





**Rejoignez notre chaîne WhatsApp
pour ne rien rater de l'actualité !**



ECO AUTO

Shanghai Auto Parts investit 1,3 milliard de dirhams au Maroc

Le paysage industriel marocain s'apprête à accueillir un nouvel acteur majeur avec l'annonce de l'investissement de 1,3 milliard de dirhams par Shanghai Auto Parts.

Ce groupe chinois, reconnu pour son expertise dans la fabrication de pièces automobiles, prévoit de créer une filiale au Maroc, dénommée Shanghai Automotive Air Conditioning Parts.

Ce projet ambitieux, qui représente un investissement de 100 millions de yuans, vise à positionner l'entreprise sur les marchés européens et africains, en réponse à une demande croissante dans le secteur automobile.

L'implantation de cette nouvelle entité s'inscrit dans une stratégie globale de Shanghai Auto Parts pour étendre sa présence à l'international.

Bien que le site exact de l'usine et le calendrier de construction n'aient pas encore été révélés, cet investissement significatif souligne l'attrait du Maroc en tant que hub industriel stratégique.

En effet, le royaume a su se positionner comme un carrefour pour les entreprises souhaitant accéder aux marchés européens et africains, grâce à ses infrastructures modernes et à ses accords de libre-échange.



Un nouvel acteur sur le marché automobile

La création de Shanghai Automotive Air Conditioning Parts devrait non seulement générer des emplois locaux, mais aussi renforcer la chaîne d'approvisionnement automobile dans la région.

Les équipements de production et les installations prévus dans le cadre de ce projet devraient contribuer à l'essor de l'industrie automobile marocaine, tout en répondant aux normes de qualité exigées par les marchés internationaux.

Cette initiative représente donc une opportunité significative pour le développement économique du pays, tout en témoignant de la confiance des investisseurs étrangers dans le potentiel du Maroc.



L'ODJ
TV
LA WEB TV ECO & ECO

LA WEB TV QUI ALLIE ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE
POUR UN AVENIR DURABLE !

+150.000 TÉLÉSPECTATEURS PAR MOIS | +20 ÉMISSIONS | +500 ÉPISODES



SCAN ME!



Plaidoyer pour la réglementation du secteur VTC au Maroc

Le secteur des transports au Maroc traverse une période de turbulences marquées par des tensions croissantes entre les taxis traditionnels et les véhicules de transport avec chauffeur (VTC).

Ces derniers, représentés par des applications comme Yango, Careem et Indrive, ont révolutionné la mobilité urbaine.

App Yango : Un diplomate russe et son épouse agressés par des chauffeurs de taxi à Casablanca
Plaidoyer pour la réglementation du secteur VTC au Maroc

Cependant, sans cadre légal clair, cette révolution est accompagnée d'incidents violents, de pratiques frauduleuses et d'une incertitude qui pèse sur les usagers et les professionnels du secteur.

L'incident récent impliquant un diplomate russe et son épouse, agressés par des chauffeurs de taxi à Casablanca, illustre parfaitement cette crise.

Le 1er décembre 2024, à Casablanca, un diplomate russe et sa femme ont été victimes d'une agression violente à bord d'un VTC utilisant l'application Yango.

Cet événement tragique a non seulement mis en lumière les tensions existantes entre les différents acteurs du secteur, mais a également attiré l'attention des autorités judiciaires.

Le procureur général a personnellement pris en charge l'enquête, soulignant la gravité de la situation.

Cet incident s'inscrit dans un contexte où les chauffeurs de taxi traditionnels, se sentant menacés par la montée des VTC, n'hésitent pas à recourir à la violence pour défendre leurs intérêts.

Le contexte impose une réglementation urgente : Le Maroc à la croisée des chemins de la mobilité !

La tension entre taxis et VTC a atteint un point critique, exacerbée par des conflits réguliers et des agressions physiques.

Les chauffeurs de taxis traditionnels dénoncent ce qu'ils considèrent comme une concurrence déloyale, arguant que les VTC opèrent sans les mêmes réglementations strictes.

Cette guerre des transports se déroule dans un contexte où le Maroc se prépare à accueillir des événements sportifs majeurs, tels que la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en 2025 et la Coupe du Monde en 2030.

Ces événements attireront des millions de visiteurs, rendant la nécessité d'un système de transport organisé et sécurisé plus pressante que jamais.





Plaidoyer pour la réglementation du secteur VTC au Maroc

Malgré les promesses répétées du gouvernement marocain de réguler le secteur, peu de mesures concrètes ont été mises en place. Les VTC, bien que populaires et souvent perçus comme une solution aux lacunes du service de taxi traditionnel, opèrent dans un flou juridique qui favorise les abus.

Les utilisateurs se plaignent de surfacturations, de services de mauvaise qualité et d'un manque de sécurité. Dans ce contexte, la régulation devient cruciale pour protéger à la fois les consommateurs et les chauffeurs de taxi.

Il est impératif que le gouvernement marocain prenne des mesures immédiates pour établir un cadre légal pour les VTC. Cela inclut la définition de normes de sécurité, la régulation des tarifs et la mise en place de mécanismes de contrôle pour garantir que tous les acteurs respectent les mêmes règles. La régulation ne doit pas être perçue comme une menace pour les taxis traditionnels, mais plutôt comme une opportunité de moderniser le secteur des transports au Maroc.

L'ancien ministre des Transports, Mohamed Abdeljalil, avait reconnu la nécessité d'un consensus entre les différentes formes de transport public. En travaillant sur une vision future de la mobilité au Maroc, le gouvernement pourrait intégrer les VTC dans un système de transport harmonisé et efficace. Cela nécessitera des consultations avec toutes les parties prenantes, y compris les chauffeurs de taxi, les opérateurs de VTC et les usagers.

La montée des VTC offre une opportunité de repenser la mobilité urbaine, mais cela ne peut se faire sans un cadre réglementaire solide. Il est temps pour le Maroc de prendre des mesures audacieuses pour réguler le secteur des VTC, garantir la sécurité des usagers et des chauffeurs, et préparer le pays à accueillir les événements sportifs de grande envergure qui approchent. Seule une approche équilibrée et inclusive permettra de construire un avenir où tous les acteurs du secteur des transports pourront coexister harmonieusement.

WEB RADIO DES MAROCAINS DU MONDE

ويب راديو مغاربة العالم

+750.000 AUDITEURS PAR MOIS | ÉMISSIONS, PODCASTS & MUSIC

LCDj
R212

DISPONIBLE SUR
 Google Play



SCAN ME!